

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 2**

Engagement n° 2 (demandé par l'AQCIE)

Ventiler pour chaque année les ventes du secteur serricole que l'on retrouve au tableau 7.1 de l'état d'avancement 2020 du Plan d'approvisionnement 2020- 2029 produit sous la cote C-AQCIE-15, entre les serres vivrières et celles liées à la culture du cannabis.

Réponse à l'engagement n° 2 :

- 1 Les serres vivrières incluent les serres dont la production est autre que le cannabis
 2 pour usage pharmaceutique ou récréatif.
- 3 Le tableau E-2 présente les ventes associées à la production du cannabis en serre et
 4 aux autres productions en serre, telles qu'elles sont incluses dans la prévision de l'État
 5 d'avancement 2020.

TABLEAU E-2 :
PRÉVISION DES VENTES POUR LA CULTURE EN SERRES

<i>En TWh</i>	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Serres vivrières et autres	0,3	0,3	0,5	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Serres de cannabis	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
TOTAL	0,4	0,5	0,8	1,0	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2